

Image not found or type unknown



Changement de prix loyer

Par **Remilou**, le **20/11/2020** à **15:29**

Bonjour on me change le prix de mon loyer professionnel au 01/12 on me l'a stipulé par téléphone du coup je leur ai demandé une trace écrite , ils vont me faire signer un nouveau bail ! La question que je me pose est : je viens de leur adresser un courrier pour résilier le bail dans les six mois (délai légal) mais du coup vu que je vais devoir signer un nouveau bail pour le montant du loyer qui change est ce que je dois refaire un nouveau courrier ? Ou cela ne change en rien mon préavis ? Merci beaucoup de vos réponses